



Communiqué de presse

La Région, l'État et les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie mobilisés pour les investissements dans les exploitations agricoles, le développement de l'agro-écologie et l'installation de jeunes agriculteurs en Hauts-de-France

Soutenir l'investissement dans les exploitations agricoles

Dans le cadre des Programmes de Développement Rural (PDR), la Région Hauts-de-France, autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), a lancé en 2018 des appels à projet conjoints avec l'État (à travers la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - DRAAF), et les deux agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Leur objectif est de **financer des investissements dans les exploitations agricoles** et ainsi permettre aux agriculteurs et groupements d'agriculteurs de consolider et développer la performance économique, environnementale, sociale et sanitaire de leur exploitation en tenant compte de la diversité des agricultures et des productions.

Preuve de leur qualité au regard des critères de sélection fixés, la totalité des dossiers éligibles et sélectionnés a été retenue. Cela montre également que la profession agricole et les organismes qui les accompagnent ont désormais bien intégré le principe d'une sélection et le niveau de qualité attendu. 254 dossiers ont ainsi été retenus pour le Nord et le Pas-de-Calais, et 279 pour l'Aisne, l'Oise et la Somme, représentant un total de :

- **18,1 M€ d'investissements** éligibles pour le Nord et le Pas-de-Calais, soutenus par 9 M€ d'aides publiques, dont 2,9 M€ du FEADER, 3,1 M€ de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, 1,2 M€ de l'Etat et 1,8 M€ de la Région.
- **18,9 M€ d'investissements** pour l'Aisne, l'Oise et la Somme, soutenus par 8,6 M€ d'aides publiques, dont 1,7 M€ du FEADER, 3,6 M€ de la Région, 1,4 M€ de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, 0,7 M€ de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et 0,7 M€ de l'Etat, mais aussi 280.000 € du Conseil départemental de l'Aisne, 200.000 € du Conseil départemental de la Somme et 20.000 € de la Communauté de communes de Château-Thierry.

La grande majorité des dossiers concerne l'activité d'élevage. Des investissements pour l'aménagement des bâtiments d'élevage sont ainsi notamment soutenus. Les filières végétales sont également accompagnées pour progresser dans le sens de l'agro-écologie avec des investissements tels que les outils de désherbage mécanique, les outils de maîtrise des apports de fertilisants, ou l'isolation et la ventilation des bâtiments de stockage.

Accompagner l'installation de jeunes agriculteurs

La Région, l'État et les Agences de l'eau sont mobilisés pour permettre la poursuite de la **dynamique d'accompagnement de l'installation en agriculture**. La Dotation jeunes agriculteurs (DJA) a ainsi été harmonisée au niveau Hauts-de-France. Une revalorisation et une nouvelle grille de modulation de cette aide sont entrées en vigueur en juillet 2017.

CONTACTS PRESSE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

CONTACTS PRESSE DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Sébastien Cosnier - chargé de communication - sebastien.cosnier@agriculture.gouv.fr - 03 62 28 40 30

CONTACTS PRESSE AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Cathy Céлары - chargée de communication – c.celary@eau-artois-picardie.fr - 03 27 99 83 27

CONTACTS PRESSE AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE, ANTENNE DES VALLEES DE L'OISE

Mélissa Margoutier - chargée de communication – margoutier.melissa@aesn.fr - 03 44 30 41 22



Les **aides publiques programmées sur la DJA vont dépasser les 6 M€ pour 2018**. Parmi les dossiers financés, 252 relèvent de la nouvelle grille pour un montant de 4,9 M€ de FEADER et de 1,2 M€ de l'Etat. Le montant moyen de l'aide ainsi attribuée est de 24.552 € par DJA, ce qui valide l'engagement d'une DJA revalorisée avec un montant proche de 24.000 € (contre 11.700 € en 2013 et 2014). L'Etat et la Région se félicitent de la dynamique d'installation qui progresse sur ces bases nouvelles.

Ces dispositifs importants pour les agriculteurs, **seront poursuivis en 2019**, toujours avec la **mobilisation cohérente des financeurs** que sont notamment l'Etat, la Région et les Agences de l'eau.

Deux nouveaux appels à projets, dotés de plus de 25 millions d'euros seront donc lancés :

- A partir du 2 janvier 2019 pour la Dotation jeunes agriculteurs,
- A partir du 4 janvier pour l'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles, avec un dépôt des dossiers fixé au 4 avril au plus tard.

Aussi, deux appels à projets sont actuellement ouverts dans le Nord et le Pas-de-Calais pour des mesures de soutien aux projets de transformation et de commercialisation à la ferme, ainsi que pour des projets d'accueil et de services. La date limite de dépôts des dossiers est fixée au 25 avril 2019

L'ensemble des appels à projets en cours est disponible à l'adresse suivante : <https://europe-en-hautsdefrance.eu>

CONTACTS PRESSE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

CONTACTS PRESSE DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Sébastien Cosnier - chargé de communication - sebastien.cosnier@agriculture.gouv.fr - 03 62 28 40 30

CONTACTS PRESSE AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Cathy Céлары - chargée de communication – c.celary@eau-artois-picardie.fr - 03 27 99 83 27

CONTACTS PRESSE AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE, ANTENNE DES VALLEES DE L'OISE

Mélissa Margoutier - chargée de communication – margoutier.melissa@aesn.fr - 03 44 30 41 22
